



## Les futurs de l'Europe : regards croisés

Simon COVENEY, vice-Premier ministre irlandais, affirme le plein soutien de l'Irlande à l'engagement pris par l'Union européenne vis-à-vis de la Géorgie. Ce pays a accompli des progrès significatifs dans le cadre des accords d'association passés et des mécanismes de partenariat mis en place avec l'Union. L'Irlande a été transformée par son appartenance à l'Union européenne, tant en termes économiques que sur le plan social, sans oublier, bien sûr, la paix et la stabilité. Il est ironique que le processus par lequel le Royaume-Uni est en train de quitter l'Union illustre en réalité, en négatif, l'importance de l'appartenance à l'Union pour un pays tel que l'Irlande. La solidarité et le soutien des partenaires européens de l'Irlande, particulièrement en France, ont marqué depuis le départ la mise en œuvre du processus de Brexit et l'Irlande est vivement reconnaissante à ses partenaires pour ces témoignages de solidarité.

L'Irlande regrette la décision prise par le Royaume-Uni, et il ne fait aucun doute que l'Union sera plus faible en l'absence du Royaume-Uni. L'Irlande respecte cependant la décision prise démocratiquement par le peuple britannique.

Depuis deux ans, l'Union européenne et le Royaume-Uni sont engagés dans un processus de négociation visant à obtenir un accord juste et équilibré définissant les conditions de retrait du Royaume-Uni. Du point de vue de l'Irlande, plus les relations futures seront étroites entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, mieux ce sera, et Simon COVENEY ne doute pas que cette conviction soit partagée par les chefs d'entreprise français.

La préservation des termes de l'accord du Vendredi Saint (officiellement nommé accord de paix pour l'Irlande du Nord) a constitué une priorité indéboulonnable pour l'Irlande, de même que pour le Royaume-Uni et l'Union européenne, au cours des trois années de négociation des conditions de mise en œuvre du Brexit. Durant cette période, l'Irlande a insisté sur la nécessaire coopération entre les parties Nord et Sud de l'Irlande, ainsi qu'avec le Royaume-Uni, pour ce qui a trait à l'Irlande du Nord.

L'Union européenne et le Royaume-Uni sont convenus du « *backstop* », conçu comme un mécanisme *ad hoc* permettant de traiter des circonstances qui n'ont aucun autre équivalent au sein de l'Union, en apportant les garanties nécessaires pour rassurer une population légitimement inquiète du retour éventuel d'une frontière physique entre les deux Irlandes. Ce dispositif est soutenu par une large majorité en Irlande, et le président Macron l'a décrit à juste titre comme une condition de préservation de la paix et de la stabilité dans une partie fragile de l'Union européenne. La protection de l'intégrité du Marché Unique doit aussi être protégée.

C'est la raison pour laquelle la proposition du Premier ministre Boris Johnson, visant à simplement abolir le « *backstop* », en l'absence d'accord, ne peut être agréée à l'Irlande. La balle est dans le camp du gouvernement britannique et l'absence d'accord de Brexit, si elle se concrétisait, ne résulterait pas du choix de l'Irlande, ni celui de la France ou de l'Union européenne. Ce serait le choix du gouvernement et du Parlement britannique dans leur ensemble. En tout état de cause, l'Irlande ne quittera pas le Marché Unique ni l'Union douanière, ni *a fortiori* l'Union européenne, quels que soient les choix de ses voisins britanniques.

Une sortie du Royaume-Uni sans accord ne serait pas optimale devient de plus en plus probable et il est vital que les entreprises se préparent afin de contenir au mieux les impacts négatifs que ce scénario ne manquerait pas de présenter pour de multiples acteurs. L'Irlande continuera de rechercher des solutions afin d'éviter cette éventualité mais elle continuera également de se préparer au pire, assure le vice-Premier ministre irlandais.

L'Irlande et ses partenaires européens ont un futur à construire ensemble, et ont des rêves en commun. Une nouvelle ère s'ouvre pour l'Union européenne, non exempte de défis à relever. Un nouveau Parlement va prendre ses fonctions, de même qu'une nouvelle Commission, ce qui va de pair avec la définition d'un nouvel agenda stratégique pour l'Union. Ce sont autant d'opportunités de définir des priorités claires pour les cinq ans à venir. Si d'aucuns affirment que l'Union traverse une crise, Simon COVENEY assure ne pas se souvenir d'une époque au cours de laquelle la construction européenne n'a pas été confrontée à des crises. L'Union offre en tout cas, dans son principe même, la possibilité d'affronter ces difficultés en étant plus fort que chaque pays considéré isolément.

En tant que deuxième plus grand Etat de l'Union, et membre fondateur de celle-ci, la France joue un rôle majeur dans l'orientation des politiques de l'Union. La France agit avec courage et détermination sur la scène mondiale. Elle devra, en l'absence du Royaume-Uni, prendre davantage de responsabilités au nom des intérêts européens, qu'il s'agisse du changement climatique, des migrations ou de la sécurité mondiale.

L'Irlande et la France ont des relations économiques solides et la France constitue l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Irlande, avec des échanges qui se chiffrent à plus de 25 milliards d'euros par an. L'Irlande souhaite être encore plus présente en France, à Paris et dans d'autres territoires. L'agence gouvernementale irlandaise de soutien aux entreprises irlandaises va d'ailleurs ouvrir un bureau à Lyon en 2019, ce qui est le reflet des liens anciens qui existent entre l'Irlande et la région Rhône-Alpes. Simon COVENEY ne doute pas que la France et l'Irlande sauront voir à travers le brouillard des défis actuels pour dessiner de façon résolue les contours d'un avenir partagé, avec la Géorgie et de nombreux autres pays qui souhaiteront rejoindre la formidable Maison dont les Etats européens ont su se dorer.

Ministre britannique chargé de la sortie de l'Union européenne, Stephen BARCLAY observe que certains se sont escrimés, ces dernières années, à enfermer la relation franco-britannique dans la perspective du Brexit. La réalité est que cette relation est, pour des raisons historiques, économique, géographiques, bien plus profonde et ne saurait être définie dans la perspective étroite d'un seul évènement, aussi important soit-il. Nos deux pays ont lutté côte à côte pour défendre leur mode de vie et les valeurs qui leur sont chers, en tant que membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations unies de même qu'au sein de l'OTAN, avec pour objectif constant d'œuvrer pour la paix dans le monde. Transmettant les félicitations du gouvernement britannique à la France pour l'organisation du G7 de Biarritz, qui fut un succès, Stephen BARCLAY souligne que le président Macron et le Premier ministre britannique, Boris Johnson, qui se sont déjà rencontrés à deux reprises, ont constaté l'alignement de leurs vues sur un nombre important de dossiers majeurs tels que le changement climatique et l'environnement. Le Royaume-Uni est d'ailleurs signataire de l'accord de Paris, conclu dans la capitale française en 2016.

Les relations économiques sont également vitales à la prospérité des deux pays. Leurs échanges commerciaux ont d'ailleurs progressé de 12 % depuis le vote britannique en faveur du Brexit en 2016. A titre d'illustration, Airbus emploie 14 000 personnes au Royaume-Uni à travers 25 sites, et compte plus de 4 000 entreprises sous-traitantes britanniques parmi ses fournisseurs. Symétriquement, le groupe de restauration collective Compass emploie 14 000 personnes en France, et sert plus de 210 millions de repas dans l'Hexagone dans les entreprises, écoles et hôpitaux où il est présent.

Le *backstop* a été rejeté trois fois par le Parlement britannique mais il ne représente pas l'ensemble du protocole nord-irlandais. Il n'en constitue qu'un article, puisque ce protocole englobe par exemple les dispositions relatives à l'adhésion de l'Irlande du Nord au marché unique de l'électricité.

Le Royaume-Uni comprend la nécessité de protéger l'intégrité du Marché unique. Mais la question de la frontière irlandaise doit être incluse, aux yeux du gouvernement britannique, dans les discussions relatives aux accords futurs qui régiront les relations entre le Royaume-Uni et l'Union. C'est d'ailleurs dans ce cadre que cette question aurait toujours dû être envisagée. Le gouvernement britannique est disposé à négocier de bonne foi dans ce cadre.

Le Royaume-Uni est conscient, plus que quiconque, de la nécessité de maintenir la paix et la liberté en Irlande. Il s'y est trop impliqué et en est trop soucieux pour laisser quoi que ce soit mettre en péril ces acquis. L'accord du Vendredi Saint impacte directement la souveraineté britannique et

a été soutenu par les gouvernements britanniques successifs, malgré les changements de majorité politique.

L'Union européenne a manifestement pour priorité l'intégrité du Marché unique, et semble résolue à rétablir une frontière physique entre le Royaume-Uni et l'Irlande en cas de Brexit sans accord. C'est une éventualité que toutes les parties en présence souhaitent éviter. Néanmoins, lorsque les électeurs, sollicités en ce sens, ont fait un choix, il est de la responsabilité de leurs représentants de mettre en œuvre cette décision. Les dirigeants politiques n'ont pas à choisir les décisions du corps électoral dont ils souhaitent tenir compte et celles qu'ils souhaitent ignorer. Le Royaume-Uni souhaite mettre à profit la période de transition pour envisager des accords alternatifs. L'Union européenne se prononce pour la recherche de solutions créatives et flexibles à propos de la frontière de l'Irlande du Nord mais refuse, dans le même temps, d'approfondir les travaux sur d'éventuelles alternatives tant que l'accord de retrait du Royaume-Uni n'a pas été ratifié.

L'Union européenne a su, par le passé, faire preuve de créativité et de flexibilité. En témoignent par exemple les accords passés avec la Suisse ou ceux qui ont fait suite à la réunification allemande. Le Royaume-Uni et l'Union doivent aborder les questions qu'ils ont à trancher, autour du Brexit, avec un regard tout aussi ouvert, faute de quoi, dans l'hypothèse d'un Brexit sans accord, nos concitoyens, dans le futur, nous demanderont pourquoi nous avons fait preuve de si peu de flexibilité. Si aucun compromis n'est trouvé, le Royaume-Uni sortira de l'Union le 31 octobre. Le gouvernement britannique a commencé à se préparer à cette éventualité, et a garanti les droits des 300 000 citoyens français et de tous les citoyens de l'Union européenne vivant actuellement au Royaume-Uni. Parmi les sujets de préoccupation, pour le gouvernement britannique, figurent les accords applicables en matière de santé, dans l'hypothèse d'un Brexit sans accord. Les citoyens britanniques dépensent dix fois plus, pour leur santé, au sein de l'Union, que les citoyens des Etats membres au Royaume-Uni pour leur santé. Les citoyens français ont d'ores et déjà la certitude qu'ils pourront, au lendemain du Brexit, accéder aux services du NHS sans le moindre changement par rapport à la situation actuelle, alors que les citoyens britanniques vivant au sein de l'Union, eux, sont dans l'expectative, en l'absence de réponse claire de l'Union sur ce sujet.

Sur le plan économique, les discussions doivent également progresser en vue d'une anticipation des conséquences éventuelles d'un retrait du Royaume-Uni sans accord. Les conséquences de cette éventualité seraient par exemple importantes pour les pêcheurs français, dont le libre accès aux eaux territoriales britanniques ne leur serait plus garanti. De même, les fédérations professionnelles agricoles françaises alertent les autorités quant à l'impact important qu'aurait un Brexit sans accord sur le secteur viticole hexagonal.

Responsables politiques et leaders économiques de l'Union européenne et du Royaume-Uni ont aujourd'hui la responsabilité, non seulement de préserver, mais de permettre à ces relations de se développer entre les deux territoires. La France et le Royaume-Uni constituent deux des plus grandes et des plus anciennes démocraties du monde. Un lien profond relie les deux pays, et les liera toujours, en tant que Nations, autour de valeurs partagées et d'un amour mutuel de la culture de l'autre. Le gouvernement britannique, sous l'impulsion de son Premier ministre, est résolu à rechercher un accord pour le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. Il sera prêt dans l'hypothèse où aucun accord n'est conclu. Une chose apparaît en tout cas clairement à Stephen BARCLAY, suite aux échanges qu'il a eus avec les représentants du monde économique, ici avec les membres du MEDEF, de même qu'en Suède au cours des jours précédents : les acteurs économiques de toute l'Europe souhaitent que l'incertitude prenne fin et voient positivement les opportunités considérables que représentent les échanges économiques avec le Royaume-Uni. C'est dans le cadre d'un accord encadrant le Brexit que ces opportunités seront le mieux préservées. Cet accord reprendrait les dispositions de l'accord du Vendredi Saint en laissant de côté le *backstop* auquel le Parlement britannique s'est nettement opposé.